



INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
المعهد الفرنسي للآثار الشرقية

NORMES BIBLIOGRAPHIQUES DE L'IFAO POUR LES PUBLICATIONS ARABISANTES

2022

Règles générales pour les ouvrages en caractères latins

Appel de référence bibliographique en note de bas de page

- Nom de l'auteur en bas-de-casse suivi de la date et de l'indication des pages, figures, planches, etc. :
[Garcin 1999, p. 25, fig. 5.](#)

- Auteurs anciens (Antiquité jusqu'au XVIII^e siècle inclus) : nom usuel en bas-de-casse :
[Al-Ġāhiz, *al-Buḥālā'*, p. 15-18 ; Hérodote, *Histoire* II.](#)

- Auteurs modernes et contemporains (XIX^e siècle à nos jours) :
[Hugo 1829 ; Bruyère 1922-1923 ; Labrousse 2012.](#)

- Ouvrages anonymes : titre abrégé, en italique.
[Joseph et Aséneth, p. 12.](#)

- Si l'auteur est cité au cours de la phrase juste avant la référence : nom seul, ou prénom et nom en bas-de-casse suivis de la date de l'ouvrage et de la page citée entre parenthèses :
[Jean-Claude Garcin \(1999, p. 25\).](#)

« [La publication fut assurée par Adriani \(1952\).](#) »

« [Il n'est toutefois pas certain, contrairement à ce que pensait Claire Préaux \(1952, p. 275-281\), que les routes vers le Sud n'aient été empruntées que de manière transitoire.](#) »

- Dans le cas où des auteurs ont le même nom, ajouter l'initiale du prénom pour les deux :

pour Dieter Arnold, on mettra : [Arnold Di. 2005](#)
pour Dorothea Arnold, on mettra : [Arnold Do. 1981](#)

- On n'utilise ni *ibid.*, ni *op. cit.*, ni *id.* à l'intérieur d'une note ou d'une note à l'autre. On répétera le nom de l'auteur autant de fois que nécessaire. Le nom de l'auteur ne sera cependant pas répété lorsque deux références se suivent immédiatement : [Bruyère, 1921, p. 37 ; 1924, p. 78-79](#) ; ni lorsque le texte de la note rend évidente la continuité entre les références : « [Bruyère, qui lui avait d'abord attribué la tombe \(1921, p. 37\), est revenu plus tard sur cette hypothèse \(1924, p. 78-79\).](#) »

Présentation de la bibliographie finale

- Une liste complète des abréviations de périodiques et collections est disponible dans [B. Mathieu, *Abréviations des périodiques et collections en usage à l'Institut français d'archéologie orientale*, Le Caire, 2019 \(7^e éd.\)](#)
<https://www.ifao.egnet.net/uploads/publications/enligne/IF1216.pdf>
- La disposition de la bibliographie se fera dans cet ordre :
 - Abréviations bibliographiques ;
 - Instruments de travail (dictionnaires, encyclopédies, catalogues, etc.) ;
 - Sources d'archives ;
 - Sources anciennes, par ordre alphabétique d'auteur (et de titre pour les sources anonymes anciennes) ;
 - Études, par ordre alphabétique d'auteur (et de titre pour les publications anonymes) et par ordre chronologique croissant.La dénomination des rubriques successives de la bibliographie est laissée à l'appréciation de l'auteur. Il est également possible d'enregistrer les sources d'archives uniquement dans les notes.
- La présentation basique d'un ouvrage se fait de la manière suivante :
 - l'auteur : initiale du prénom, nom, tout en bas-de-casse ; pour les auteurs d'ouvrages en arabe, voir les Règles particulières *infra* ;
 - le titre de l'ouvrage en italique suivi d'une virgule ;
 - le lieu de l'édition (ville) suivi d'une virgule ;
 - la date de publication suivie d'un point.

[A. Farağ, *Šāri 'Imād al-Dīn. Hikāyāt al-fann wa-l-nuğūm*, Le Caire, 2012.](#)

[S. Saul, *La France et l'Égypte de 1882 à 1914. Intérêts économiques et implications politiques*, Paris, 1997.](#)

- S'il y a plusieurs villes, on utilisera la virgule pour séparer les lieux :
[Wikander, Örjan \(éd.\), *Handbook of Ancient Water Technology*, Leyde, Boston, Cologne, 2000.](#)
- En cas de coédition, on indiquera seulement la ou les villes.

Abréviations

Abréviations utilisées dans les notes infrapaginales et la bibliographie (le pluriel n'est pas marqué sauf pour n^{os}, mss, *sqq.*) :



addenda : add.	les ouvrages sans lieu d'édition : [s. l.]	recto : r ^o
annale : an.	les ouvrages sans lieu ni date : [s. l. n. d.]	section : sect.
appendice : append.	les ouvrages sans nom d'éditeur : [s. n.]	<i>sub voce</i> : s.v.
<i>circa</i> : c.	ligne : l.	<i>sequiturque</i> (et suivant[e]) : sq.
colonne : col.	livre : liv.	<i>sequunturque</i> (et suivant[e]s) : sqq.
<i>confer</i> : cf.	manuscrit : ms	supplément : suppl.
éditeur(s) scientifique(s) : éd. (2 ^e éd., 3 ^e éd.)	manuscrits : mss	tableau(x) : tabl.
<i>et alii</i> : <i>et al.</i>	note : n.	tome : t.
exemple : ex.	numéro : n ^o	traducteur : trad.
<i>folio verso</i> : f.v.	numéros : n ^{os}	vers : v.
fascicule : fasc.	page : p.	verso : v ^o
figure(s) : fig.	paragraphe : §	volume(s) : vol.
folio : f ^o	partie : part.	
illustration : ill.	planche(s) : pl.	
introduction : introd.		

La bibliographie d'un article anglais dans une revue ou un ouvrage français sera composée selon les normes anglo-saxonnes (voir document complémentaire sur les normes bibliographiques anglo-saxonnes de l'Ifao).

En revanche, s'il s'agit d'une référence anglaise dans une bibliographie française, seul le titre de l'article ou de l'ouvrage cité sera composé selon les normes anglo-saxonnes (attention notamment à l'emploi des capitales à chaque terme, excepté les articles, les conjonctions et prépositions de deux à quatre lettres). Les noms de villes sont francisés : Londres, Le Caire, etc.

Exemples de références bibliographiques tirées d'un article en anglais :

G. Makdisi, *The Rise of Colleges: Institutions of Learning in Islam and the West*, Edinburgh, 1981, pp. 285, 290–291.
W. Hallaq, "Was the Gate of *Ijtihâd* Closed?", *IJMES* 16, 1984, pp. 3–41.

Les mêmes exemples référencés dans un article en français :

G. Makdisi, *The Rise of Colleges: Institutions of Learning in Islam and the West*, Édimbourg, 1981, p. 285, 290-291.
W. Hallaq, « Was the Gate of *Ijtihâd* Closed? », *IJMES* 16, 1984, p. 3-41.

Règles particulières aux ouvrages en arabe

A/ Auteurs classiques (jusqu'au XIX^e siècle)



— Mention des auteurs dans le texte même : on utilisera leur nom usuel (pour l'orthographe du nom, l'*Encyclopédie de l'islam* fait référence, et sinon, la littérature existant sur cet auteur). La translittération à adopter doit être celle de l'Ifao. L'article al- est toujours indiqué, en minuscule sauf au début d'une phrase. Ex. [Ibn Ḥaldūn](#) ; [al-Maqrīzī](#). Tous les éléments d'un nom débutent par une majuscule (ex. [Sa'd al-Dīn](#) ; ['Abd al-Raḥmān](#)), sauf l'article et les éléments b. (pour ibn) ou bt (pour bint) indiquant la filiation.

— Nom de l'auteur en note infrapaginale : nom usuel, mêmes règles, en bas-de-casse de manière à faire apparaître les signes diacritiques. [Maintien de l'article al-](#), avec une minuscule (ex. [al-Maqrīzī](#)) sauf en début de note ou après un point, où il est écrit avec une majuscule : [Al-](#).

— Nom de l'auteur dans la bibliographie : tous les éléments du nom en bas-de-casse, pour faire apparaître les signes diacritiques. L'article al- en début de référence est écrit avec une minuscule. Nom usuel, suivi éventuellement d'éléments distinctifs du nom développé ; l'usage de l'*Encyclopédie de l'islam* fera ici référence. Ex. [al-Saḥāwī](#), [Šams al-Dīn](#) (+ [titre de l'ouvrage](#)). Le choix de ces éléments secondaires d'identification est laissé à l'appréciation de l'auteur. Cependant, ils doivent apparaître obligatoirement si plusieurs auteurs portent le même nom usuel, ou si l'auteur n'est pas très connu (on peut se contenter d'Ibn Ḥaldūn ou d'Ibn Taymiyya seuls : le fait même que leur nom usuel ne soit suivi d'aucun autre élément indique suffisamment qu'il s'agit des auteurs bien connus sous ce nom).

— L'ordre alphabétique tient compte du Ibn initial, mais non de l'article al-. [al-Maqrīzī est donc classé à la lettre M](#), [Ibn al-Ġ'ān à Ibn puis G](#). C'est la raison pour laquelle, dans la bibliographie finale, [al-Maqrīzī](#) est écrit avec une minuscule à al- : l'œil sera attiré par le M.

— Titre d'ouvrage : si le premier mot du titre est précédé d'un article, celui-ci ne prend pas de majuscule. Ex. : [al-Fihrist](#) ; [Kitāb al-imtā' wa-l-mu'ānasa](#) ; [Risālat al-ḡufrān](#). Un titre d'ouvrage inclus dans un autre titre est considéré comme un nom propre, ex. [Šarḥ al-Mu'allaqāt](#). Ce titre inclus dans un autre titre s'écrit en italique.

— Ouvrage anonyme : aussi bien en note infrapaginale qu'en bibliographie finale, on n'écrira que le titre de l'ouvrage, sans le faire précéder de « Anonyme ». Ex. : [Alf layla wa-layla](#). Si le titre commence par l'article al-, on suivra les mêmes règles que pour le nom de l'auteur.

— Référence à un ouvrage dans le texte : On évitera le mélange de la grammaire française et de la grammaire arabe. L'absence d'article dans le nom entraîne son absence dans l'épithète : ex. « [les Futūḥāt makkīyya](#) », ou « [al-Futūḥāt al-makkīyya](#) » (éviter « les [al-Futūḥāt al-makkīyya](#) »). L'annexion est considérée comme un tout déterminé : « [le Taqwīm al-buldān](#) ».

— L'abréviation *K.* pour *Kitāb* n'est pas acceptée.

— Tomaison d'un ouvrage en note infrapaginale : en chiffres romains capitales après l'abrégié : ex. [Ibn Tagrī Birdī](#), [Nuḡūm IV](#).

— Référence au Coran : numéro de la sourate en chiffres romains, ex. [Coran, IV, 18](#) (« Coran 4 : 18 » est à proscrire). Le nom de la sourate, en arabe (sans « sourate » ni *ṣūrat*) ou en français (au choix), est laissé à la discrétion de l'auteur : ex. [Coran, IV, 18](#) ou [Coran, IV, al-Nisā', 18](#).

B/ Auteurs contemporains de textes en arabe (y compris éditeurs de textes classiques) :



— Mention des auteurs dans le texte même : comme pour les auteurs occidentaux, par leur nom usuel, éventuellement précédé du prénom : [Ḥinān](#), ou [Nisīm Ḥinān](#). Mais s'ils sont connus surtout par des publications en langues européennes, préférer l'orthographe usuelle adoptée dans celles-ci, ex. [Nessim Henein](#). Les prénoms d'origine française ou anglaise sont écrits à la française ou à l'anglaise, ex. Nelly. Pour les auteurs proche-orientaux dont l'état civil porte trois, quatre ou cinq éléments, on choisira le dernier comme nom usuel. Nous n'ignorons pas que cette règle pose des problèmes.

— Titre d'ouvrage dans le texte : mêmes remarques qu'en A/.

— Nom de l'auteur en note infrapaginale : nom usuel seul, en bas-de-casse.

— Nom de l'auteur (ou de l'éditeur d'un ouvrage collectif) dans la bibliographie : pour les auteurs (maghrébins notamment) ayant un nom à deux éléments, on suivra la même règle que pour les auteurs occidentaux : initiale du prénom, nom de famille en bas-de-casse ; pour les auteurs ayant un nom à trois éléments ou plus, on indiquera les initiales des premiers noms et le dernier élément du nom en entier et en bas-de-casse. Ex. [Y.M. 'Abd Allāh](#).

— Nom de l'éditeur ou du traducteur d'un texte classique dans la bibliographie : nom complet dans l'ordre de l'état-civil, suivi de (éd.) ou (trad.).

Tableau récapitulatif :



Cas	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Monographie	<p>Mettre le nom de l'auteur en bas-de-casse et la date :</p> <p>Lapidus 1967.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre l'initiale du prénom, le nom de l'auteur en bas-de-casse, le titre en italique, la ville puis la date : Lapidus 1967. I.M. Lapidus, <i>Muslim Cities in the Later Middle Ages</i>, Cambridge, MA, 1967.
Monographie sans nom d'auteur	<ul style="list-style-type: none"> Mettre le titre en italique, abrégé si nécessaire, suivi de la date et de la page : <p><i>A Taste of Alexandria</i>, 2009, p. 25.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre le titre complet en italique, suivi de la ville, puis la date : <p><i>A Taste of Alexandria: A Cosmopolitan Flavor</i>, Alexandrie, 2009.</p>
Source ancienne	<ul style="list-style-type: none"> Préciser en bas-de-casse le nom de l'auteur, suivi du titre ou de l'abréviation du titre ; préciser ensuite le livre, le(s) paragraphe(s), puis la pagination de l'édition : <p>Thucydide, <i>La guerre du Péloponnèse I</i>, 71, 4-7, p. 47.</p> <p>Ibn 'Abd al-Zāhir, <i>al-Rawḍ al-zāhir</i>, p. 88.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le nom de l'auteur est en bas-de-casse, suivi du titre de l'ouvrage, de l'initiale du prénom + nom de l'éditeur (éd.) ou du traducteur (trad.) du texte : <p>Thucydide, <i>La guerre du Péloponnèse I</i> Thucydide, <i>La guerre du Péloponnèse</i>, livre I, Jacqueline de Romilly (éd.), Paris, 1964.</p> <p>Ibn 'Abd al-Zāhir, <i>al-Rawḍ al-zāhir</i> Ibn 'Abd al-Zāhir, <i>al-Rawḍ al-zāhir fī sīrat al-Malik al-Zāhir</i>, 'A. al-Ḥuwayṭir (éd.), Riyad, 1976.</p>
Source anonyme	<p>Préciser le titre complet ou son abréviation usuelle ou admise :</p> <p><i>Joseph et Aséneth</i>, p. 12.</p> <p><i>Dīwān Maḡnūn Laylā</i>, p. 219.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pour un ouvrage anonyme, préciser le titre original, puis l'initiale du prénom + nom de l'éditeur (éd.) et/ou du traducteur (trad.), le titre donné s'il diffère du titre original, le lieu d'édition, et la date. <p><i>Joseph et Aséneth</i> <i>Joseph et Aséneth. Introduction, texte critique, traduction et notes</i>, M. Philonenko (éd.), Leyde, 1968.</p> <p>Dans l'exemple ci-dessus, l'ouvrage sera référencé à la lettre J en bibliographie finale.</p> <p><i>Dīwān Maḡnūn Laylā</i> <i>Dīwān Maḡnūn Laylā</i>, 'A.A. Farrāḡ (éd.), Le Caire, [s.d.].</p>

Cas	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Rédition	<p>Indiquer la date de l'édition consultée :</p> <p>Raymond 1999.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la référence complète, préciser la date de l'édition consultée et s'il est connu le numéro de la première édition entre parenthèses : <p>Raymond 1999 A. Raymond, <i>Artisans et commerçants au Caire au XVIII^e siècle</i>, Le Caire, 1999 (1^{re} éd. 1973-1974).</p>
Un même auteur avec plusieurs publications (même année ou années différentes)	<ul style="list-style-type: none"> • Si l'on fait appel à plusieurs références d'un même auteur en même temps, ne pas répéter le nom, séparer les dates par un point-virgule : <p>Ballet 1999, p. 72 ; 2000, p. 40-41.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas où pour un même auteur, il y a plusieurs ouvrages parus à la même date, indiquer une numérotation en a, b, c, etc. pour les différencier : <p>Cahen 1972a, p. 178. Cahen 1972b, p. 142-144.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas où pour un même auteur, il y a plusieurs entrées, les classer par ordre chronologique : <p>Ballet 1999 P. Ballet, <i>La vie quotidienne à Alexandrie</i>, Paris, 1999. Ballet 2000 P. Ballet, « De l'Égypte byzantine à l'Islam. Approches céramologiques », <i>ArchIsl</i> 10, 2000, p. 29-53.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les publications d'un même auteur et d'une même année, classer les références bibliographiques par ordre alphabétique de titre, sans oublier la numérotation en a, b, c, etc. : <p>Cahen 1972a C. Cahen, « L'administration financière de l'armée fatimide d'après al-Makhzumi », <i>JESHO</i> 15, 1, 2, 1972, p. 163-182.</p> <p>Cahen 1972b C. Cahen, « al-Makhzūmī et Ibn Mammātī sur l'agriculture égyptienne médiévale », <i>AnIsl</i> 11, 1972, p. 141-151.</p>

Cas	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
<p>Ouvrage collectif (à deux auteurs ou plus)</p>	<p>Lorsqu'il y a deux auteurs, séparer les deux noms par une virgule :</p> <p>Vatin, Veinstein 2003.</p> <ul style="list-style-type: none"> Plus de deux auteurs : mentionner le nom du premier et ajouter <i>et al.</i> <p>Eldem <i>et al.</i> 1999.</p> <ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre d'un collectif avec un ou plusieurs éditeurs, la mention (éd.) est obligatoire : <p>Hanssen <i>et al.</i> (éd.) 2002.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Lorsqu'il y a deux auteurs, séparer les deux noms par une virgule : <p>Vatin, Veinstein 2003 N. Vatin, G. Veinstein, <i>Le Sérail ébranlé. Essai sur les morts, dépositions et avènements des sultans ottomans. XIV^e-XIX^e siècle</i>, Paris, 2003.</p> <ul style="list-style-type: none"> Lorsqu'il y a plus de deux auteurs, détailler les noms de tous les auteurs : <p>Eldem <i>et al.</i> 1999. E. Eldem, D. Goffman, B. Masters, <i>The Ottoman City Between East and West: Aleppo, Izmir and Istanbul</i>, Cambridge, UK, 1999.</p> <ul style="list-style-type: none"> Ajouter « (éd.) » après le dernier nom, sans mettre l'abréviation au pluriel, dans le cadre d'un collectif avec un ou plusieurs éditeurs : <p>Hanssen <i>et al.</i> (éd.) 2002 J. Hanssen, T. Philipp, S. Thomas (éd.), <i>The Empire in the City: Arab Provincial Capitals in the Late Ottoman Empire</i>, Würzburg, 2002.</p> <p>Lorsque l'ouvrage est édité par une institution, le nom de celle-ci est traité comme un nom d'auteur.</p>

Cas	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
<p>Fascicule, tome, volume</p>	<p>Dalman 2012.</p> <p>Gayraud, Vallauray 2017.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • On mentionne un fascicule, un tome ou un volume juste après le titre de l'œuvre auquel il appartient. On sépare la tomaison de l'œuvre par une virgule : <p>Dalman 2012 G. Dalman, « Index des monuments par numéro », dans L. Nehmé (éd.), <i>Atlas archéologique et épigraphique de Pétra</i>, fasc. 1 : <i>De Bāb as-Sīq au Wādī al-Farasah</i>, Paris, 2012, p. 751-790.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le numéro du volume fait partie intégrante du titre, il est indiqué en italique : <p>Gayraud, Vallauray 2017 R.-P. Gayraud, L. Vallauray, <i>Fustat II : fouilles d'Iṣṭabl 'Antar. Céramiques d'ensembles des IX^e et X^e siècles</i>, Le Caire, 2017.</p>

Cas	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Actes de colloque	<p>Cecere <i>et al.</i> (éd.) 2013</p> <p>Drocourt (éd.) 2015.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter en italique le lieu et les dates de déroulement du colloque à la suite du titre de l'ouvrage : <p>Cecere <i>et al.</i> (éd.) 2013 G. Cecere, M. Loubet, S. Pagani (éd.), <i>Les mystiques juives, chrétiennes et musulmanes dans l'Égypte médiévale : (VII^e-XVI^e siècles) : interculturalités et contextes historiques. Actes du colloque organisé à l'Ifao, 22-24 novembre 2010, Le Caire, 2013.</i></p> <p>Drocourt (éd.) 2015 N. Drocourt (éd.), <i>La figure de l'ambassadeur entre mondes éloignés : ambassadeurs, envoyés officiels et représentations diplomatiques entre Orient islamique, Occident latin et Orient chrétien (XI^e-XVI^e siècle). Textes issus d'une journée d'étude organisée par le CRHIA, Nantes, 8 juin 2012, Rennes, 2015.</i></p>
Catalogue d'exposition	<p>Derman (éd.) 2000.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter, après le titre de l'ouvrage en italique, la mention « catalogue d'exposition » en romain, le lieu (musée, ville) et les dates de l'événement en romain : <p>Derman (éd.) 2000 M.U. Derman (éd.), <i>Calligraphies ottomanes : collection du Musée Sakıp Sabancı, Université Sabancı, Istanbul, catalogue d'exposition, musée du Louvre, Paris, 16 mars-29 mai 2000, Paris, 2000.</i></p>
Catalogue de musée	<p>Auber de Lapierre, Jeudy (éd.) 2018.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser le nom du musée en romain après le titre du catalogue, si ce dernier ne l'explicite pas : <p>Auber de Lapierre, Jeudy (éd.) 2018 J. Auber de Lapierre, A. Jeudy (éd.), <i>Catalogue général du Musée copte du Caire. Objets en bois I, Le Caire, 2018.</i></p>

Cas	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
<p>Article ou notice de dictionnaire ou d'encyclopédie</p>	<p>Lane, « 1. zahara », <i>An Arabic-English Lexicon</i>, 1968, p. 1926b.</p> <p>Cahen, « Iḳṭā' », <i>EP</i>, 1970, p. 1115-1118.</p> <p>Ory, « Kitābāt. II Proche-Orient », <i>EP</i>, 1986, p. 213-215.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les simples notices, leur titre n'est pas rappelé, mais seulement le nom du dictionnaire ou de l'encyclopédie en italique après le nom de l'auteur ou de l'éditeur, avec le lieu d'édition (précédé éventuellement du nombre de volumes) et la date : <i>E.W. Lane, An Arabic-English Lexicon</i>, 8 vol., Beirut, 1968. • Pour les articles à caractère scientifique, tels que ceux de l'<i>Encyclopédie de l'islam</i>, mettre la référence complète du dictionnaire ou de l'encyclopédie (dans la partie de la bibliographie consacrée aux outils de travail), puis indiquer en dessous la ou les notices, présentées comme suit : initiale du prénom + nom de l'auteur, le titre de la notice entre guillemets, la tommaison en romain, l'année de parution, la page, éventuellement la colonne :* <i>EP</i> = <i>Encyclopédie de l'islam</i>, 12 vol., Leyde, 1960-2007 (2^e éd.). C. Cahen, « Iḳṭā' », III, 1970, p. 1115-1118. S. Ory, « Kitābāt. II Proche-Orient », V, 1986, p. 213-215. <p>* La présentation d'une entrée par colonne numérotée dans une page elle-même numérotée se fait par combinaison des deux informations comme suit : p. 1656, col. b = p. 1656b.</p>

Cas	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Édition contemporaine de relation de voyage	<p>Pour les relations de voyageurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit l'appel fait référence directement au texte de l'auteur (en bas-de-casse), suivi du titre abrégé : <p><i>Morison, Le Voyage en Égypte, p. 15.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - soit l'appel fait référence à la réinterprétation de l'éditeur scientifique de l'ouvrage consulté : <p><i>Morison, Le Voyage en Égypte, édité par Goyon 1976, p. 15.</i></p>	<p>* La référence bibliographique figure dans les Sources, sous l'une des deux formes suivantes (au choix) :</p> <p><i>Le Voyage en Égypte d'Anthoine Morison 1697, G. Goyon (éd.), Le Caire, 1976.</i></p> <p><i>A. Morison, Le Voyage en Égypte, 1697, G. Goyon (éd.), Le Caire, 1976.</i></p>
Œuvre littéraire	<p>Pour un auteur littéraire moderne (à partir du XIX^e s.), le nom sera en bas-de-casse, suivi de la date de publication originale de son œuvre entre parenthèses, puis celle de l'édition consultée :</p> <p><i>Hugo (1829), 2000.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas d'un auteur littéraire moderne, indiquer soit le nom d'usage (ex. Apollinaire, Saint-John-Perse), soit l'initiale du prénom + nom complet, puis le titre de l'ouvrage en italique, la date de publication originale entre parenthèses, la ville, la date de publication de l'édition consultée : <p><i>V. Hugo, Les Orientales (1829), Paris, 2000.</i></p>
Sources d'archives	<p>Indiquer la référence complète selon le système de référencement en vigueur pour l'archive considérée :</p> <p><i>DWQ, waqf n° 351/81, waqf Ġamāl al-Dīn al-Dahabī, 10 raġab 1045/21 décembre 1635, Dār al-Watā'iq al-Qawmiyya, Le Caire, actes de waqf.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la bibliographie finale, il est possible de créer une rubrique « Sources d'archives », en donnant la liste des dépôts d'archives consultés, éventuellement des séries à l'intérieur de ceux-ci. <p><i>DWQ, Waqf = Dār al-Watā'iq al-Qawmiyya, Le Caire, actes de waqf.</i></p>

Cas	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Document d'archives scientifiques	Bruyère 1922-1925, p. 3.	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cas d'un document d'archives scientifiques, indiquer l'initiale du prénom + nom de l'auteur, le titre du document en italique, la date originale entre parenthèses, la nature du document (carnet de fouille, rapport, etc. suivi de la mention : manuscrit, photographie, plan, etc.), le lieu de conservation et son n° d'inventaire (si possible) et/ou une pagination : <p>Bruyère 1922-1925 B. Bruyère, <i>Journal de fouille 1922-1923, 1924, 1925 (1922-1925)</i>, carnet de fouille, manuscrit, Archives de l'Ifao, cahier DEM 1.</p>
Article de journal	Nehmé 2004.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre l'initiale du prénom + nom complet de l'auteur, le titre de l'article entre guillemets, le nom du journal en italique, son n° de parution en romain, la date et la page. <p>Nehmé 2004 L. Nehmé, « Hégra, la cité méconnue », <i>CNRS le journal</i> 172, mai 2004, p. 4.</p> <p>Cependant, pour les articles et ouvrages citant un très grand nombre d'articles de presse, on se contentera, en bibliographie finale, de donner la liste des organes de presse dépouillés ; la référence complète figurera seulement en note infrapaginale.</p>
Thèse ou mémoire	Sacco 2016.	<ul style="list-style-type: none"> Préciser la nature de l'écrit (mémoire de DEA, mémoire de master 1, mémoire de master 2, mémoire de maîtrise, thèse de doctorat, thèse de 3^e cycle, mémoire de l'EHESS, etc.) et le nom de l'université : <p>Sacco 2016 V. Sacco, <i>Une fenêtre sur Palerme entre le IX^e et la première moitié du XII^e siècle</i>, thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, 2016.</p>
Rapport de fouille ou d'activité	Chevrant 2014.	<ul style="list-style-type: none"> Adopter la présentation qui s'applique aux références habituelles : <p>Chevrant 2014 P. Chevrant, « La bibliothèque », dans <i>Rapport d'activité 2012-2013</i>, Le Caire, 2014, p. 180-184.</p>

Cas	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Publication en ligne	<ul style="list-style-type: none"> • Si c'est possible, préciser la pagination et/ou les numéros de paragraphe (comme c'est le cas sur <i>OpenEdition</i>) : <p>Eychenne 2013, p. 62-99, § 4-12.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préciser la pagination s'il s'agit d'un PDF : <p>Eychenne 2013, p. 62-63.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser la plateforme de publication de l'article ou de l'ouvrage ainsi que l'URL permanent : <p>Eychenne 2013 M. Eychenne, <i>Liens personnels, clientélisme et réseaux de pouvoir dans le sultanat mamelouk (milieu XIII^e-fin XIV^e siècle)</i>, Beyrouth, Damas, 2013, http://books.openedition.org/ifpo/3958.</p>
Base de données	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser le nom de l'auteur de la base de données/de l'ouvrage auquel est associée la base de données, ou le nom de la base de données, suivi du numéro d'identification de la notice ou de l'objet : <p>Audebert et al. 2021.</p> <p>Sourouzian 2019, 1003.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Indiquer la mention « base de données en ligne » précédée du nom de celle-ci quand elle est connue, et de l'URL permanent : <p>Audebert et al. 2021 C. Audebert et al., <i>Verbes de l'arabe égyptien</i>, base de données en ligne, https://www.ifao.egnet.net/bases/verbeseg/, version du 30 mai 2021.</p> <p>Sourouzian 2019 H. Sourouzian, <i>Catalogue de la statuaire de la XIX^e dynastie</i>, base de données en ligne, https://www.ifao.egnet.net/bases/publications/bietud177/, version du 16 juillet 2019.</p>